

Désignation de représentants de l'Etablissement dans différents organismes

Il est demandé au Comité Syndical de désigner des représentants de l'Etablissement dans différents organismes.

Il est ainsi proposé d'acter les désignations suivantes :

Représentant de l'Etablissement au Comité de Bassin Loire-Bretagne (Cf. Courrier du Préfet coordonnateur de bassin en date du 30 septembre 2020, précisant « *Le comité de bassin Loire-Bretagne procédera à son renouvellement complet en janvier 2021, à Orléans. Les représentants des établissements publics territoriaux de bassin seront au nombre de 3 sur les 76 membres du collège des collectivités territoriales, comme c'est le cas actuellement. J'ai décidé de solliciter les mêmes trois établissements publics territoriaux de bassin que pour le comité de bassin actuel : l'EP Loire, l'EPTB Vienne et l'EPTB Vilaine. Il vous revient donc de désigner un représentant parmi les membres du comité syndical de votre établissement.* »)

Le Président de l'Etablissement : M. Daniel FRÉCHET

Représentants de l'Etablissement à L'Association Nationale des Élus des Bassins (ANEB)

Titulaires

Le Président de l'Etablissement : M. Daniel FRÉCHET

Le 1^{er} Vice-président de l'Etablissement : M. Laurent GÉRAULT

Suppléants

Le 4^{ème} Vice-président de l'Etablissement : M. Louis DE REDON

Le 6^{ème} Vice-président de l'Etablissement : M. Jean-Paul BOISNEAU

Représentants de l'Etablissement à l'Association Nationale des Gestionnaires de Digues (France Dignes)

Titulaire

Le Président de la Commission Loire moyenne de l'Etablissement : M. Fabrice BOIGARD

Suppléant

Le Président de la Commission Loire aval de l'Etablissement : M. Jean-Paul PAVILLON

Représentants de l'Etablissement au Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI)

Titulaire

Le 5^{ème} Vice-président de l'Etablissement : M. Gérard MALBO

Suppléant

Le Président de l'Etablissement : M. Daniel FRÉCHET

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le projet de délibération correspondant.

Il est rappelé par ailleurs qu'en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), l'Etablissement est représenté dans plusieurs CLE de SAGE du bassin de la Loire et ses affluents.

Le tableau ci-dessous récapitule l'implication des délégués de l'Etablissement, et fait apparaître les désignations à effectuer suite aux dernières élections communales et intercommunales.

SAGE	DELEGUE(E)	COLLECTIVITE
Alagnon	Jocelyne BOUQUET	Conseillère départementale du Puy-de-Dôme
Allier aval	<i>Désignation en cours</i>	
Authion	Jean-Luc POIDEVINEAU	Conseiller départemental du Maine-et-Loire
Cher amont	<i>Désignation en cours</i>	
Cher aval	Louis DE REDON	Conseiller départemental du Loir-et-Cher
Dore	Jocelyne BOUQUET	Conseillère départemental du Puy-de-Dôme
Estuaire de la Loire	Laurent GERAULT	Conseiller régional des Pays de la Loire
Evre-Thau-Saint Denis	<i>Désignation en cours</i>	
Haut-Allier	Bruno DURAND	Conseiller départemental de la Lozère
Layon - Aubance	<i>Désignation en cours</i>	
Lignon du Velay	Daniel TONSON	Conseiller départemental de Haute-Loire
Loire amont	<i>Désignation en cours</i>	
Loire en Rhône-Alpes	<i>Désignation en cours</i>	
Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés	Gérard MALBO	Conseiller départemental du Loiret
Sauldre	Claude CHANAL	Vice-président de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois
Sioule	Jocelyne BOUQUET	Conseillère départemental du Puy-de-Dôme
Val Dhuy Loiret	Gérard MALBO	Conseiller départemental du Loiret
Yèvre Auron	Jean-Claude MORIN	Vice-président du Conseil départemental du Cher

Il est proposé de confirmer l'habilitation du Président à procéder à la désignation de ces représentants. Etant précisé que celle-ci est effectuée en tenant compte de la proximité territoriale et/ou thématique, également de la disponibilité des élus.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le projet de délibération correspondant.